

Avis de Détermination

Le présent avis de détermination est émis par Parcs Canada en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. Parcs Canada a déterminé que le projet ne devrait pas avoir d'effets environnementaux négatifs importants.

Parcs Canada prévoit rénover la route 431 ainsi que la route d'accès et le stationnement du sentier des Tablelands (le Projet) dans une zone communément appelée « Trout River Gulch » qui s'étend de la ville de Woody Point à la ville de Trout River, en passant par le parc national de Gros-Morne. La route 431 est la seule voie d'accès aux attractions touristiques du sud du parc, telles que les sentiers de randonnée Tablelands, Green Gardens et Trout River Pond, l'aire de fréquentation diurne de Trout River Pond et le terrain de camping Trout River. Il s'agit également de la seule voie d'accès à la ville de Trout River.

La route 431, la route d'accès et le stationnement du sentier des Tablelands se trouvent dans une zone très fréquentée, dans un environnement dynamique présentant des caractéristiques géologiques d'importance internationale et se trouve à proximité de plans d'eau avec poissons. En raison de ces éléments et de la possibilité que le Projet ait des effets environnementaux négatifs, Parcs Canada a déterminé que l'étude d'impact détaillée (EID) représentait le niveau nécessaire d'études. Cette EID a abouti aux conclusions suivantes.

D'autres solutions ont été envisagées lors de la planification du Projet, notamment « ne rien faire », effectuer la restauration en utilisant des agrégats provenant de l'extérieur et effectuer la restauration en utilisant des agrégats provenant du Dry Brook. La dernière option est celle qui est privilégiée pour préserver la valeur universelle de ce patrimoine mondial exceptionnel dans la région, minimiser les répercussions sur les valeurs des ressources naturelles, maintenir la sécurité routière et améliorer l'expérience des visiteurs.

Bien qu'il existe de nombreux petits bassins versants provenant des Tablelands, Dry Brook est l'un des plus importants et a donné lieu à la formation d'un cône alluvial, une caractéristique géomorphologique unique dans la région. Comme son nom l'indique, le Dry Brook (ruisseau sec) n'a pas d'écoulement de surface pendant la majeure partie de l'année, sauf pendant le ruissellement printanier et les périodes de fortes pluies, mais il y a un écoulement souterrain tout au long de l'année. Des effets potentiels sur l'hydrologie de surface et souterraine peuvent se produire dans la zone pendant et après les travaux d'excavation et d'enlèvement des roches du Projet. Il s'agit notamment de modifications dans l'écoulement des eaux de surface et souterraines et d'une augmentation de l'érosion ainsi que de la sédimentation transportées en aval vers le Wallace Brook. Une évaluation hydrologique a été réalisée afin d'informer le développement d'un plan d'extraction de roches et la gestion continue de la zone. Avec la mise en œuvre des mesures d'atténuation, les effets du Projet sur l'hydrologie de surface et souterraines devraient être locaux et de courte durée. On ne s'attend à aucun effet négatif résiduel important.

La route 431 longe en grande partie le côté sud du Wallace Brook et traverse plusieurs ruisseaux portant un nom et au moins sept affluents sans nom qui s'y jettent. La route d'accès et le stationnement des Tablelands, situés le long de la route 431 se trouvent également en amont du Wallace Brook. Le Dry Brook se jette dans le Wallace Brook qui sert d'habitat à plusieurs espèces de poissons, dont l'anguille d'Amérique, une espèce en péril en vertu de la loi provinciale sur les espèces en voie de

disparition (vulnérables) et du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada [COSEPAC] (menacées). Le Projet peut entraîner une sédimentation à court ou à long terme du Wallace Brook et d'autres affluents pendant et après la construction, des modifications du débit, une réduction de la qualité de l'eau, des modifications de l'habitat des poissons et la mortalité des poissons due à la sédimentation. Un plan d'extraction de roches, les mesures prises par Pêches et Océans Canada pour protéger les poissons et leur habitat, les zones tampons, la surveillance, le contrôle de la qualité de l'eau pendant la construction et le travail à sec permettront de s'assurer que les effets sur les poissons et leur habitat sont locaux et à court terme. On ne s'attend à aucun effet négatif résiduel important.

La faune est limitée sur les Tablelands, mais des caribous du troupeau du plateau Gregory ont été vus dans la région et deux d'entre eux ont été heurtés par des véhicules à moteur au cours des trois dernières années. La population de caribous des bois de Terre-Neuve fait actuellement l'objet de consultations approfondies en vue de sa désignation légale comme espèce préoccupante (et de son ajout à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril*). Il peut y avoir des répercussions telles que l'attraction, la perturbation ou le déplacement d'animaux sauvages pendant la construction. Les mesures habituelles d'atténuation des répercussions sur la faune et la flore pendant les travaux de construction seront appliquées. Il n'est pas certain que l'amélioration de l'état de la route 431 se traduise par une augmentation de la mortalité de la faune après les travaux, en raison de l'augmentation de la vitesse des conducteurs. Il existe également un risque d'effets cumulatifs pour les caribous en raison de la mortalité liée à d'autres aménagements routiers dans le parc. Cependant, le parc national du Gros-Morne s'est engagé, par le biais de l'évaluation environnementale stratégique du Plan de gestion 2019, à comprendre le risque de mortalité routière et à déterminer des options d'atténuation pour les caribous. La surveillance de la mortalité de la faune après la construction et la collecte de données sur la circulation permettront de déterminer s'il est nécessaire de procéder à d'autres mesures d'atténuation des répercussions causées par la route. Les effets des activités de construction devraient être locaux et à court terme, et on ne s'attend à aucun effet négatif résiduel.

Bien que des plantes rares aient été identifiées dans la région des Tablelands par le passé, la zone est généralement dépourvue de végétation. Cela est dû en partie à la composition du substrat que l'on y trouve et qui est toxique pour la plupart des plantes. Les plantes qui survivent dans cette zone sont souvent à croissance lente et certains genévriers ont plus de 300 ans. Par le passé, l'utilisation de la roche locale de la région pendant les travaux de construction a été privilégiée pour éviter la propagation d'espèces végétales non indigènes. Les répercussions potentielles sur le sol et la végétation sont fréquentes pendant les activités de construction. Les mesures d'atténuation standard s'appliquent à ces activités de routine, en plus de la mise en œuvre d'un plan d'extraction de roches. Afin d'éviter l'introduction ou la propagation d'espèces végétales non indigènes, des roches provenant de la région du Dry Brook seront utilisées pour les travaux de remise en état.

Si du gravier extérieur est utilisé, il le sera avec parcimonie afin de maintenir le pH du sol environnant et de minimiser la propagation des espèces végétales non indigènes. La végétation délicate, y compris les arbres et arbustes boisés anciens, sera évitée. Il ne sera peut-être pas possible d'éviter les répercussions sur toute la végétation dans la zone immédiate des travaux d'excavation, d'autoroute, de route d'accès et d'aire de stationnement. Toutefois, cela n'aura pas de répercussion sur la fonction de l'écosystème de la zone. On ne s'attend à aucun effet négatif résiduel important.

La route 431 constitue un lien de transport essentiel pour les habitants et les visiteurs. La route d'accès et le stationnement du sentier Tablelands sont utilisés par 40 000 visiteurs par an. La remise en état de la route d'accès et du stationnement aura des répercussions locales et à court terme sur l'accès des visiteurs au site, et il pourrait y avoir des ralentissements de la circulation pendant la remise en état de l'autoroute. Un plan de communication sera élaboré pour informer les visiteurs et les résidents des activités de construction avant le début des travaux. Le changement de couleur de la péridotite broyée et le temps nécessaire à la remise en état complète du site entraîneront des changements à plus long terme, bien que non permanents. Cependant, il ne s'agit pas d'un point de vue officiel ou populaire pour les visiteurs, le site a été perturbé dans le passé et l'augmentation du nombre de visiteurs du sentier Tablelands n'a pas diminué l'appréciation de la zone malgré des travaux antérieurs similaires dans la région. Une fois achevé, le Projet améliorera la sécurité des visiteurs et leur permettra de mieux profiter de la région. On ne s'attend à aucun effet négatif résiduel important.

La composante valorisée liée à la valeur universelle exceptionnelle est la sécurité, l'accès et l'agrément des visiteurs. Bien qu'il y ait quelques répercussions sur la valeur panoramique après la construction, ils ne seront pas importants pour les raisons décrites ci-dessus. On ne s'attend à aucun effet négatif résiduel important pour le critère vii qui est la valeur panoramique. Avec la mise en œuvre des mesures d'atténuation, y compris le plan d'extraction des roches et la remise en état du site, on ne s'attend à aucun effet négatif résiduel le critère viii qui sont les éléments géologiques.

Les partenaires autochtones n'ont pas eu de commentaires à formuler sur l'ébauche de l'EID. Nous avons reçu des commentaires sur l'ébauche de l'EID du grand public, des parties prenantes locales et des ministères. La plupart des réactions étaient généralement favorables au Projet, mais des inquiétudes ont été exprimées au sujet de certaines de ses composantes et des recommandations ont été formulées. Les principaux sujets de préoccupation indiqués par plusieurs parties sont les suivants : 1) les incidences sur l'hydrologie, l'esthétique et la végétation de l'excavation de matériaux au Dry Brook; 2) les incidences sur l'esthétique et la végétation par le concassage sur le site et les incidences sur l'expérience des visiteurs, de la circulation des camions et du risque d'introduction d'espèces végétales non indigènes provenant du concassage hors du site. 3) les répercussions sur la végétation par la restauration du stationnement et de la route d'accès. 4) la nécessité de communiquer efficacement des informations sur le Projet aux résidents et aux visiteurs avant le début des travaux et tout au long du Projet. Ce retour d'information a donné lieu à des explications supplémentaires dans l'EID.

Compte tenu de la mise en œuvre des mesures d'atténuation décrites dans l'évaluation d'impact détaillée, le projet ne devrait pas avoir des effets négatifs importants sur l'environnement.

Pour demander une copie du rapport d'évaluation d'impact détaillée, communiquez avec :

Parc national du Gros-Mourne
C.P. 130
Rocky Harbour, Terre-Neuve et Labrador A0K 4N0
Téléphone: 709-458-2417
Courriel: grosmorne@pc.gc.ca